

PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

Direction des Services du Cabinet

Bureau de la Représentation de
l'État et de la Communication
Interministérielle

Le Puy-en-Velay, le 14 JAN. 2020

Tél. : 04 71 09 88 77

Courriel : pref-decorations@haute-loire.gouv.fr

Objet : Dématérialisation des demandes de médaille d'honneur régionale, départementale et communale (MHRDC) à compter de la promotion du 14 juillet 2020

PJ : Guide de la démarche en ligne MHRDC + attestation de services à remplir et à signer par l'employeur

Les collectivités et établissements publics de Haute-Loire ont désormais la possibilité d'effectuer les demandes de MHRDC par voie dématérialisée, à compter de la promotion du 14 juillet 2020.

Ces demandes devront être effectuées **avant le 15 mai 2020**.

Les collectivités et établissements publics qui souhaitent envoyer leurs dossiers de demande par voie postale peuvent toujours le faire, avant la date limite indiquée ci-dessus.

Vous trouverez ci-dessous le lien du site Internet, et les différentes étapes à suivre afin de se connecter. N'hésitez à vous référer au guide des démarches en ligne ci-joint afin de remplir le formulaire dématérialisé. Une attestation de services à remplir et à signer par l'employeur est également jointe. Elle devra être transmise lors de la demande en ligne.

Toutes les informations et ressources sont en ligne sur le site Internet des Services de l'État en Haute-Loire : <http://www.haute-loire.gouv.fr/medaille-d-honneur-regionale-departementale-et-r1241.html>

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le préfet et par délégation
La directrice des services du cabinet

Suzanne FOUCAN